

MAIRIE DE MERIGNAC

16200

Tél 05 45 35 80 20

Email :_communedemerignac@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

L'an deux mil dix-sept, le seize novembre,

Le Conseil Municipal de la commune de Mérignac, dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire**, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Christophe COR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/11/2017

Présents: G.MALLEMANCHE – P.QUICHAUD – F.BOULOU - J-BOUCHÉ – A- MEUNIER – A LALLEMAND
R. GALI - J.DELAGE – C.ROUGIER - R CALA –

Absents excusés : – J-C UJENA –A.CHAMBAUD– D.BLANC -

Pouvoirs : A.CHAMBAUD à JC COR -

Objet : Délibération – Avis sur demande d'enregistrement de la SCEA DU LOGIS DE LIGNOLLES. 2017 - 43

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la SCEA du Logis de Lignolles située à Moulidars a déposé une demande d'enregistrement pour la régularisation d'une installation de distillation dans le cadre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

De ce fait, la commune de Mérignac (limitrophe de la commune de Moulidars) doit donner son avis sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, déclare n'avoir aucune observation à émettre sur cette demande.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-C COR.



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Avis sur enquête publique SCEA du Logis de Lignolles

Date de transmission de l'acte : 01/12/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 01/12/2017

Numéro de l'acte : 2017111643 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 016-211602164-20171116-2017111643-DE

Date de décision : 16/11/2017

Acte transmis par : Helene MERCERON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public